



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 32

Le 2 Juillet 2021

Chères Monastériennes, Chers Monastériens, Chers estivants,

La période estivale s'ouvre sur une atmosphère joyeuse et décontractée. Les animations et évènements proposés cette année s'inscrivent dans le prolongement d'orientations choisies l'an dernier pour tenir compte des caractéristiques de notre commune : un environnement naturel préservé de la mer à la campagne, une histoire et un patrimoine bâti classé, la présence de nombreux artistes, une ambiance familiale sereine et pour autant festive.

Le livret des animations vous permettra comme chaque année de choisir vos distractions entre les promenades gourmandes, historiques et culturelles, les « sorties nature », les expositions, les concerts et les spectacles en divers sites, le cinéma de plein air, le club nautique, le tennis, le golf miniature, la piscine et la pétanque, les marchés artisanaux, gourmands ou encore à la ferme, les visites de producteurs, de monuments, d'artistes, ou encore de la bibliothèque qui vous accueille tout l'été. La préparation de ce programme a retenu toute l'attention des élus depuis des semaines pour donner à cette période de respiration tant attendue, intensité et diversité.

Le manège, les auto-tamponneuses et le saut à l'élastique ont retrouvé leur implantation ainsi que le chalet des glaces de l'Air Marin. Nous avons aussi reconduit cette année les avantages concédés aux bars et restaurants qui le souhaitent à savoir un agrandissement des espaces terrasses.

Nous veillerons à ce que les fermetures temporaires de la place permettent la sécurisation des moments festifs et la facilitation du service des terrasses aux heures les plus chargées tout en maintenant un accès voiture pour les livraisons et pour faciliter les courses chez nos commerçants du centre bourg. N'oublions pas qu'ils ont grandement œuvré pour que notre vie quotidienne soit plus aisée pendant les périodes les plus difficiles et qu'ils nous proposent tout au long de l'année des produits et services de grande qualité.

En été la population des Moutiers en Retz est multipliée par cinq et cette augmentation est évidemment bienvenue pour la vie de nos communes littorales et balnéaires. Le bien être est cependant directement lié au respect par chacun des règles qui conditionnent le bien vivre ensemble. Vous avez été nombreux à souhaiter que la commune engage un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) dont la mission première est de prévenir les incivilités et les situations à risques. Ce sont parfois ceux-là même qui appelaient de leurs vœux sa présence, qui aujourd'hui s'offusquent de remarques faites sur leur stationnement gênant, une vitesse excessive, un sens interdit non respecté. Alors je tiens à rappeler que notre ASVP fait son métier, qu'il est là pour faire que la vie ensemble soit sereine, moins dangereuse et plus agréable.

Beaucoup d'entre vous se plaignent à juste titre des chiens non tenus en laisse et des crottes non ramassées, ou bien encore placées dans des sacs jetés dans la nature. C'est une nuisance sur tout l'espace public mais c'est aussi un risque sanitaire pour les enfants sur les plages et dunes ainsi polluées. Cette pollution touche aussi l'eau de mer et contribue à augmenter la fréquence des fermetures de plage sur la base des analyses attestant d'un dépassement des seuils acceptables, comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces dernières semaines.

Nous recevons aussi de fréquentes remarques sur les toilettes publiques et là encore faisons le constat qu'en dépit de nettoyage régulier le manque d'attention de certains usagers induit un inconfort pour les autres. Les services techniques ne peuvent passer plus d'une fois par jour et le coût des toilettes automatiques (entre 50 et 60 000 euros) a fait retarder la décision de doter la commune de ces équipements.

La prudence est aussi indispensable pour les usagers des vélos, y compris sur les voies cyclables. Sur certaines portions des pistes cyclables, d'autres véhicules sont autorisés qu'il s'agisse de professionnels ou de riverains. Chacun doit donc conserver une vigilance et ne pas considérer que la voie lui appartient.

Informations COVID : une priorité, se faire vacciner



En France la situation est à ce jour très favorable. Pour autant les données internationales doivent nous conduire à maintenir une vigilance et surtout à accélérer les vaccinations. C'est particulièrement le cas pour les professionnels de certains secteurs : personnels des établissements

hébergeant ou recevant des séniors, milieu scolaire... Il serait dommage d'attendre que la vaccination devienne obligatoire pour se décider. **Se faire vacciner, c'est se protéger soi-même et c'est protéger les autres. C'est un geste altruiste et civique:** Cela vaut pour la COVID comme pour de nombreuses autres maladies infectieuses qui furent pour certaines éradiquées grâce à des vaccinations rendues obligatoires. La variole, la poliomyélite, la tuberculose ne sont ainsi plus l'actualité.

Le **port du masque demeure obligatoire** dans les commerces, lieux publics fermés et sur les marchés.

La **recommandation de charger l'application « TousAntiCovid »** sera visuellement notifiée par des affichages qui viendront s'ajouter aux rappels des gestes barrières.



Les **bars et restaurants** peuvent fonctionner sans limitation de jauge mais le service au comptoir et la consommation debout demeurent interdits.

Mieux se déplacer pendant l'été : la navette estivale gratuite proposée par la communauté d'agglomération s'étend à notre commune. Un fascicule donnant les horaires et circuits est disponible en mairie et à l'Office de Tourisme.

Connaître les producteurs locaux : toutes les informations disponibles sur le site pornicagglo.fr et sur la plaquette **Vente directe** disponible en mairie et au bureau de l'Office de Tourisme.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Le 2 Juillet 2021
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2021
Pornic agglo Pays de Retz facilite votre accès
aux plages et aux activités !



**Navette
estivale
gratuite**



Pornic, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, Villeneuve-en-Retz
Plus d'infos au 02 72 92 40 61

www.pornicagglo.fr



**Vente
directe**
Produits de la terre
et de la mer

3^e édition
-
2021/2022



Retrouvez 80 producteurs qui pratiquent
la vente directe sur l'agglomération

www.pornicagglo.fr



Contacts commune des Moutiers en Retz

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 09 75 87 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29 – 06 70 62 18 00
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>